STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 20 juin 2012

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR DE L'ÉTAT DE NEW YORK M. ANDREW M. CUOMO SUR L'ADOPTION DE MESURES LÉGISLATIVES POUR PROTÉGER LES PERSONNES AYANT DES BESOINS PARTICULIERS OU SOUFFRANT D'INCAPACITÉS

« Durant trop d'années, nous avons entendu une histoire de mauvais traitements après l'autre dans des établissements supposés s'occuper des personnes ayant des besoins particuliers ou souffrant d'incapacités. Avec les mesures législatives adoptées aujourd'hui, New York déclare que cela suffit. Le Centre de justice pour la protection des personnes ayant des besoins particuliers fera en sorte que plus d'un million de New-Yorkais souffrant d'incapacités reçoivent les bons traitements qu'ils méritent. La protection des droits civiques des individus vulnérables était l'une de mes premières priorités lors de ls dernière séance législative, et avec cette nouvelle loi, l'État de New York a élevé la barre pour mettre en place les normes et pratiques les plus strictes au pays en matière de protection des personnes ayant des besoins particuliers. Je remercie les milliers de New-Yorkais, y compris mes collègues du Sénat et de l'Assemblée, qui se sont joints à la lutte pour agir et rendre le système plus juste. Sans leur aide, l'adoption de ces importantes mesures législatives n'aurait pas été possible. »

###

Des informations supplémentaires sont disponibles au www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418

French